CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Ozone Spécial.

Folsom, Mandeville et points int.....7:20 a m

St. Tammany Spécial.

Covington, Mandeville et points int.....4:30 p m

Excursion des dimanches et mercredis

Covington, Mandeville et points int.....7:20 a m

ARRIVER

Ozone Spécial.

Folsom, Mandeville, et Points int.....7:10 p m

St. Tammany Spécial.

Covington, Mandeville et points int.....8:25 a m

Excursion des dimanches et mercredis

Covington, Mandeville et points int.....7:10 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER

mail tous les jours.... 7:15 a m

Express tous les jours.....6:00 p m

Limited tous les jours.....8:15 p m

N. Y. fast mail tous les jours 11:15 a m

Mob. and coast tous les jours.....—

Coast train, tous les jours, excepté dimanche.....8:50 a m

Dimanche excursion.....9:45 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours.....8:15 p m

Express tous les jours.....7:00 a m

Limited tous les jours.....9:25 a m

N. Y. fast mail tous les jours.....—

Mob. and coast tous les jours 7:20 p m

Coast train, tous les jours, excepté dimanche.....4:05 p m

Dimanche excursion.....7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER

No 1 limited.....6:45 a m

No 3 Pan American special.....6:10 p m

No 6 local.....4:30 p m

No 7 points Est Louisiane.....9:30 a m

Excursion du dimanche

No 9.....7:05 p m

DEPART.

No 8 local.....9:30 a m

No 4 Pan American special.....9:10 a m

No 2 points Est Louisiane.....4:30 p m

No 2 limited.....7:30 p m

Excursion du dimanche.

10.....7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.

No 3 Chicago limited.....8:15 p m

No 33 local mail.....6:40 p m

No 3 Cincinnati and Louisville 8:15 p m

No 1 fast mail.....10:35 a m

St Louis and Chicago.....10:35 a m

No 51 McComb Acod.....9:30 a m

DEPART.

No 4 Chicago limited.....9:25 a m

No 34 local mail.....6:30 a m

No 4 Cincinnati & Louisville 9:15 a m

No 2 fast mail.....7:10 p m

St Louis and Chicago.....7:10 p m

No 52 McComb Acod.....3:20 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.

Memphis Express.....8:15 a.m.

Vicksburg express.....5:50 p m

Woodville, Bayou Sara Acc.9:40 a.m.

DEPART.

Memphis Express.....3:15 p.m.

Vicksburg express.....7:00 a m

Woodville, Bayou Sara Acc.4:00 p.m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVER.

Fort Worth and Hot Springs express.....7:30 a m

Local.....12:05 p m

California express.....7:45 p m

DEPART

California express.....8:30 a m

Local.....3:15 p m

Fort Worth and Hot Springs express.....6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.

Local.....11:10 a m

N. O. and Houston.....5:10 p m

Pacific Coast Express.....8:35 a m

Sunset Express.....6:45 p m

DEPART.

Local.....3:00 p m

N. O. and Houston.....6:40 a m

Pacific Coast Express.....9:00 p m

Sunset Express.....11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVER.

Dimanche seulement.

Ligar.....7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Ligar.....9:55 a m

Samedi et dimanche seulement

Ligar.....9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Ligar.....6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.

Algar.....8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Algar.....4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Algar.....5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Algar.....8:00 a m

De Shell Beach.....10:02 a m

Shell Beach.....7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach.....5:30 a m

Shell Beach.....8:00 a m

Belair.....5:30 p m

Shell Beach.....7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair.....7:00 a m

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship El Rio, Parker.....parti 20 oct.

Steamship Comus, Kemble.....parti 24 oct.

LIVERPOOL.

Steamship Custodian, Brown.....parti 20 oct.

Steamship Darian, Robinson.....parti 18 oct.

Steamship Dictator, Vincent.....parti 22 sept.

Steamship Alexandrian, Bruce.parti 27 sept.

Steamship Texan, Harrocks.....parti 29 sept.

Steamship Jamaican, Robb.....parti 6 oct.

Steamship Director, Bickerstaff...parti 8 oct.

Steamship Mexican, Daniel.....parti 13 oct.

Steamship Louisiana, Lord.....parti 11 oct.

Steamship Louisiana, Wood.....parti 13 oct.

Steamship Barbadian, Parker...parti 20 oct.

MANCHESTER.

S S Manchester Engineer.....parti 11 oct.

SHIELDS

SS Massachusetts, Findlay.....parti 14 oct.

RIO DE JANEIRO.

Steamship Elswick Grange, Wilronga 29 sept.

Steamship Norman Prince, Barrett parti 2 oct.

Steamship Balleus, Handy.....parti 13 oct.

SS Merchant Prince, McDougall parti 21 oct.

MARSEILLES

Steamship Virginia, Marsanich..parti 11 oct.

MIDDLESBORO

Steamship Millpool.....Sig..parti 12 oct.

MONTEVIDEO

Steamship Blue Cross, Storm..parti 27 sept.

Steamship Carmania.....parti 15 oct.

SANTOS.

Steamship Aldgate, Cheatle.....parti 3 oct.

SS Merchant Prince, McDougal parti 15 oct.

Steamship Leonald —————.....parti 18 oct.

Steamship Membland, Middleton parti 10 oct.

CANTARIA

Steamship Sicania, Martinez.....parti 25 sept.

HAMBOURG

Steamship Rapallo, Meggersee.....parti 4 oct.

Steamship Sevilla, Schade.....parti 14 oct.

GENES.

Steamship Manvien, Revello.....parti 5 oct.

Steamship Val Salice.....parti 21 oct.

OPORTO.

Barque Oceana, Moileda.....partie 4 oct.

Barque America, Paiso.....partie 14 oct.

BARBADES.

Steamship Norman Prince, Barrett pa 17 oct.

DUNKERQUE.

Steamship Michigan, Musselwhite parti 17 oct.

HAIA

Steamship Priestfield, Dey.....parti 24 sept.

CALETA BUENA

Steamship J H Barry, Lillie.....parti 6 oct.

SAN JUAN

Steamship Pathfinder, Lewis....parti 17 oct.

LAS PALMAS.

Steamship King George —————..parti 18 oct.

TRIESTE.

Steamship Margherita, Ivancich parti 17 oct.

Port	Steamship	Pier
Athenians	Hamburg	Stuyv dock
Archbank	Danemark	Stuyv dock
Almerian	Manchester	4me dist 41
Alexandria	Hamburg	Stuyv dock
Antillian	Liverpool	Westwego
Bratton	Honduras	2me dist 30
Banan	Bocas del Toro	1er dist 15
Cloden	Danemark	Point
Catalina	Barcelona	rue 4me
Minister	Mississippi	1er dist 15
Barre Hill	Havre	4me dist 47
Dortmund	Hamburg	Westwego
Excelsior	Havana	2me dist 10
Finnland	Danemark	Gretna
Glenmay	Dunkerque	rue Jackson
Glenarm Head	Belfast	Stuyv dock
Ilsedi	Honduras	2me dist 30
Hynes	Cette	Westwego
Mira	Liverpool	Stuyv dock
Moorby	Brême	rue 1ère
Madura	Rotterdam	Gretna
Maine	Brême	Westwego
Manhattan	Havre	4me dist 45
Melderslin	Colon	Chalmette
Origen		Point
Olympia	laid up	Algier
Palldinder	Porto Rico	2me dist 18
Roma	Galveston	Chalmette
Tentician	Liverpool	rue Julia
Venus	Port Limon	Algier
Wennington Hall	Danemark	Westwego
Yearby		Westwego
Zeno	Danemark	Stuyv dock
	BARQUES.	
San Antonio	Espagne	rue St James
	GOELETTE.	
Rita Cruz	Mexique	ave Peters

QUINCAILLERIE.

Axes—1 Cut Keen, par douz..	$7 00@————
Dressed, par douzaine..	5 25@————
Hunt's par douzaine..	7 00@————
Bellows—Scott's Standard, 38 42 pouces, chacun	4 00@14 00
Chain traces, par paires	35@ 1 00
Chain, ox ¼, 5/16, ⅜, ½, par livre	—@ 8
Hoes—Baldwin set No 4 0 & L, par douzaine	5 50@ 6 00
Planet, Jr, cultivators, No 4, chacun	5 00@————
Planet, Jr, cultivators, No 9, chacun	6 00@————
Planet, Jr, horse hoe and cultivator, No 5, chacun	6 50@————
Planet, Jr, horse hoe and cultivator, No 7, chacun	7 50@————
Planet, Jr, horse hoe and cultivator, No 8, chacun	8 00@————
Planet, Jr, cultivator wheels, chacun	1 00@————
Monroe rotary harrows, No 1, chacun	17 00@————
Monroe rotary harrows, No 1½	18 00@————
Monroe rotary harrows, No 2	22 00@————
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 50@————
Hallow-ware, skillets and lids, par 100 livres	2 00@————
Nails, par livre	—@ 3
Barriron, base par 100 livres	2 25@————
Steel cut nails, base par barille	2 50@————
Steel wire nails, base par barille	2 50@————
A. B. & Co. Steel Plows—	
Pony and extra point, chacun	2 00@————
A. O. and extra point, chacun	3 00@————
B. O. and extra point, chacun	3 50@————
C. O. O. and extra point, chacun	4 75@————
A. B. & Co. combined corn and cotton planter, chacun	10 00@————
Roller for same, chacun	1 50@————
Single Georgia stocks, chacun	90@————
Farmer's Pet, double stocks, chacun	1 00@————
Planet, Jr, horse hoe and cultivator, No 4, chacun	5 00@————
Planet, Jr, horse hoe and cultivator, No 9, chacun	
Rope—	
Sisal, ½ inch and larger, par livre	10½@————
Manilla, ½ inch and larger, par livre	13½@————
Cotton, 5/16 to ½ inch, par livre	12@———— 16
Spades—Ames, A. B. & Co. et Rex, par douzaine	9 00@12 00
Shovels—Ames, A. B. & Co. et Rex, par douzaine	9 00@12 00
Barbed wire, galv., par 100 livres	2 20@————
Drop shot, No 1 to 12, par sac	1 45@————
Large drop shot and bunkshot, par sac	1 70@————
Usine knives, par douzaine	5 00@————
Wheelbarrows, par douzaine	14 00@25 00
Hercules coal barrows, chacun	5 50@————
Garland stoves and ranges	40 0@ from list
Challenge ice chests and refrigerators	40 0@ from list
Bradley Clipper plows	45 0@ from list
Bradley X Ray sulky plows, chacun	60 00@————
Bradley XX Ray gang plows, chacun	75 00@————
Bradley middlebreakers, chacun	16 00@25 00
Bradley sectional harrows, chacun	5 50@————
Bradley disc cultivators, chacun	45 00@————
Bradley corn planter, chacun	14 00@————
4x6 or 7	16 00
ling stock	13 00 @

BOIS DE CONSTRUCTION

Yard feet Quotations.

Piling, per foot			10@ 16
Yellow pine rough, per 1,000 feet—	Class A,	class B,	Class
Sills, joists and Scantlings	$15 00	$13 00	$10 00
1, 1½ and 1½x12	25 00	15 00	13 00
Dressed flooring	25 00	18 00	13 00
6 and 7" dressed weather boards	17 50	14 50	11 00
T. and G, ceiling	25 00	23 00	18 00
Rough side boards or sheathing	————	————	50
Dressed side boards or sheathing	————	2 50@	15
Weather boards stock			
Cypress—			
Piling, per lineal foot		10@	15
Rough boards, choice and prime		32 00@	35 00
Merchantable		15 50@	16 00
Becky, 1, 2, 3, and 4x6		10 00@	11 00
Pox		14 00@	————
Mahogany timber, per foot		50 00@	65 00
Cedar timber, per foot		50 00@	75 00
Walnut timber—It isn't on a par			on the market.
Oak lumber, per 1000		35 00@	60 00
Shingles—			
16-in heart sawed		2 75@	—
20-in split, ordinary		2 50@	—
20-in split, guaranteed		2 75@	...
Lath, per 1000		2 75@	...
Lime		75@	80
Cement, domestic		1 25@	2 00
Cement, imported		2 25@	2 70
Hair		6 30@	8 00
Brick, Lake and I. U. R.		10 00@	10 50
Brick, paving		9 25@	9 75
Brick, ordinary		8 00@	8 10
Sand, per load		1 25@	1 70
Shells, small		20@	————
Plaster, calcined		2 00@	...
Fire brick, American, per 1000		25 00@	30 00
Fire brick, English, per 1000		27 50@	34 50
Fire clay, per barrel		1 50@	...
Lake fire clay		1 25@	...
Sewer pipe, per foot, according to size, 60-70 off		15@	18

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mulets ont assez bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture	$100@200
Bons chevaux de trait	75@125
Chevaux communs	50@125
Mules de selle	150@175
Extra beaux	200@275
Mules de 5 à 6 ans, harnachement	150@210
Mules communes	80@100

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 2805 rue Banks, entre les rues White et Dupré.

Will J. Morgan vs Mme Eliza D. Alexander

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 80,417.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 novembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville, dans l'Ilot No 610, borné par les rues Banks, Palmyre, White et Dupré, sur un plan annexé à un acte de vente par J. A. Peltier à Sarah Chetwin, enregistré le 4 avril 1890, ladite portion de terre mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Banks par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, et bâtisse portant le No municipal 2805 rue Banks.

2° Une portion de terre dans la même Ilot, dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, mesurant vingt neuf pieds de largeur sur une ligne parallèle avec la rue Banks par vingt deux pieds de profondeur entre lignes parallèles, et étant la portion dudit lot ci-dessus décrit désignée par le No 2.

—Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Anthony J. Rossi, avocat pour le demandeur.

21 oct—21 23 26—nov 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Laharpe et Tonti et portant les Nos municipaux 2304 et 2302 rue Laharpe.

Frank Sahuc vs Mlle M. Ardill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 84,554.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 22 novembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, dans le troisième district, dans l'ilot borné par les rues Laharpe, Tonti, Columbus et Rocheblave, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan de L. Bringier, voyer, daté le 22 février 1837, ladite lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun vingt neuf pieds, huit pouces et six lignes de face à la rue Laharpe sur cent vingt cinq pieds de profondeur. Le lot No 13 forme l'encoignure des rues Laharpe et Tonti, portant les Nos municipaux 2300 et 2302 rue Laharpe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John G. Rohlin, avocat pour le demandeur.

20 oct—20 26—nov 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente vendredi, le 30 novembre 1906,

De propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 3403 rue du Canal, et formant le coin de l'avenue Hagan.

German American Homestead vs Mme Louise Zahnleisen, veuve de Emile Bauhaus.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 80,518—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 30 novembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No un de l'Ilot No 453, borné par les rues Canal, Clark, Iberville (autrefois Douane) et l'avenue Hagan, sur un plan annexé à un acte passé le 5 mai 1892, pardevant M. T. Dicharry ancien notaire de cette ville, lequel lot forme l'encoignure de la rue du Canal et de l'avenue Hagan, et mesure vingt six pieds de face à la rue du Canal sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Hagan entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Horace M. Roberts, avocat pour le demandeur.

26 oct—26 27—nov 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Dans l'Ilot borné par les rues Lafayette, Montégut, Royale et Clouet—Propriété faisant face à la rue Chartres.

Jacob Emmer vs Donaldsonville Cooperage Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,488—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 22 novembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, accessoires et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Chartres, Montégut, Royale et Clouet, désignés par les lettres B, C, D, E, F et G sur l'arpentage fait par Edgar Pillé, voyer, daté le 19 avril 1890, et annexé à un inventaire pris par Fred Zengel, notaire, daté le 13 avril 1890, dans l'affaire de la liquidation du Club Olympic; d'après ledit plan ladits lots sont contigus et mesurant, en mesure américaine, comme suit à savoir: Le lot B mesurant trente et un pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Chartres sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente sept pieds. Les lots C et D mesurant chacun trente et un pieds six pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente sept pieds; le lot E mesurant trente et un pieds, six pouces de face, à la rue Chartres par une profondeur sur la ligne du côté vers la rue Montégut de cent trente sept pieds; et une première profondeur sur la ligne du côté vers la rue Clouet de cent quinze pieds, deux pouces et cinq lignes de la se rétrécissant sept pieds, six pouces et une ligne sur une ligne courant parallèlement avec la rue Clouet vingt et un pieds six pouces et trois lignes et vingt trois pieds onze pouces sept lignes de largeur sur la ligne du fond. Les lots F et G mesurant chacun trente et un pieds six pouces à la rue Chartres sur cent quinze pieds deux pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Gilbert L. Dupré, Jr., avocat pour le demandeur.

19 oct—19 26—nov 2 9 16 23

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher,

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, LE 31 OCTOBRE 1906, à 10:30 heures A.M.

LE CONTENU DU

"PELICAN IRON WORKS"

CONSISTANT DE

Marchandises en magasin, Installations et Machines et Meubles de bureau,

—AUSSI—

Un Cheval et Wagon.

—ET—

Un Lot de Comptes Ouverts.

Devant être vendus sur les lieux,

No 139 rue Alix, Algiers.

A. Fred Renaud vs W. P. Carey.

No 80,229, Cour Civile District, Division B.

MERCREDI, LE 31 OCTOBRE 1906, je, PETER GALLAGHER, un Encanteur dûment licencié et autorisé dans et pour la paroisse d'Orléans, offrirai en vente, au No 139 rue Alix, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, daté et signé le 15 Octobre 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Comptant.

PETER GALLAGHER,

Encanteur.

Bureau No 846 rue Commune.

Robert J. Maloney,

Avocat du Liquidateur.

19 oct—19 21 29 31

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards DE 1906

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez dépenser 17 cts. Cette que 1½ Cents par Jour. Etant à 16.00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par exemple 40 cts expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs défaillants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale, coin de la rue Camp.

CHARTE DE LA CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE,

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT CONNU que ce jour, le vingtième du mois de novembre, en l'année mil neuf cent cinq, pardevant moi, Alexis Brian, notaire dûment commissionné et qualifié en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et en la présence des témoins ci-après nommés et désignés personnellement sont venus et ont comparu les diverses personnes dont les noms sont ci-après mentionnés et ici souscrits lesquelles personnes ont déclaré que, se prévalant des lois de l'Etat de la Louisiane dans de telles cas faites, elles ont convenu de faire par ces conventions ce qui est exprimé de même, que toutes autres personnes qui pourront devenir leurs associées de former une corporation de banque avec les pouvoirs d'une banque d'épargne, de dépôts sûrs et de confiance, sans le pouvoir d'émettre des billets et en vertu des articles et lois ci-dessus divulgés, à savoir:

ARTICLE I.

Le nom et titre de cette corporation sera la "CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK", et sous ce nom elle jouira de cette corporation, elle aura et jouira du privilège de succession pendant une période de cinquante (50) ans à partir de la date ci-dessus.

ARTICLE II.

Cette Association aura et possédera tous les pouvoirs accordés aux associations de banques d'épargnes, de dépôts sûrs et de confiance en vertu des dispositions de la loi No 166, approuvée le 15 mars 1855, intitulée: Loi pour établir un Système Général de Banque Libre dans l'Etat de la Louisiane, telle qu'elle a été amendée et décrétée à nouveau par divers statuts subséquents de la Louisiane, et particulièrement par les dispositions de la loi No 150 des lois de 1888, approuvée le 12 juillet 1888; loi No 95 des lois de 1892 approuvée le 7 juillet 1892 et la loi No 45 des lois de 1892 approuvée le 21 juin 1892.

ARTICLE III.

Les affaires de cette corporation doivent être faites dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, et son domicile est par ceci établi.

ARTICLE IV.

Toutes citations, assignations, procédures légales devront être servies au Président de ladite corporation, ou dans le cas de son absence au Vice-Président, lequel agit comme Président; ou en l'absence de deux au Caissier de ladite corporation.

ARTICLE V.

Le fonds capital de cette corporation de banque est par ceci fixé à Un Million de Dollars ($1,000,000), divisé en dix mille (10,000) actions de la valeur au pair de cent dollars ($100) chacune.

Ledit jetock sera représenté par des certificats de stock, signés par le Président et le Caissier, et en l'absence du Président par n'importe lequel des Vice Présidents; et seront transférables sur les livres de la Compagnie seulement sur la remise ou la preuve de la perte ou destruction des certificats émis, et aucun actionnaire n'aura le droit de voter sur aucune action à lui transférée dans les vingt jours précédent aucune élection.

ARTICLE VI.

Tout le fonds capital de l'Association sera payé comptant quand il aura été souscrit; et quand il sera payé, cette corporation commencera ses affaires.

ARTICLE VII.

Les affaires de cette corporation seront conduites par un Conseil de Directeurs de trente-cinq personnes, et les vingt six (26) personnes suivantes sont par ceci nommées comme le premier Conseil de Directeurs avec le pouvoir de nommer les autres qui leur seront adjoints par ceux-ci jusqu'au troisième lundi de janvier 1907, à savoir: Simon Weis, Frank H. Williams, Charles Godchaux, Maurice Stern, George A. Hero, Pearl Wight, Sol Wexler, Joseph Levy, Edwin U. Foster, Otho Elmer, James B. Binnott, Sigmund Odenheimer, Adam Lorch, Thomas J. Byrnes, John Fitzpatrick, George Q. Whitney, John E. Bouden, Jr, Samuel Blum, Ferdinand Gumbel, Charles De Lerno, Michael A. Sporl, Julian M. Swoop, Lawrence Fabacher, Charles A. Tessier, Patrick J. Maguire et A. Palstine.

Un directeur peut démissionner pot lui n'importe quel actionnaire qui n'est pas un directeur par élection directe ou par autorité revêtu comme tel sous cette charte, plein pouvoir et autorité d'agir comme tel directeur en son lieu et place, pendant son absence temporaire du domicile de la Compagnie.

ARTICLE VIII.

Les noms, endroits de résidence des actionnaires souscripteurs, et le nombre d'actions tenues par eux respectivement, sont comme suit:

Nom—	Résidence,	Actions.
Simon Weis,	1217 avenue Jackson	1,000
Pour le compte des actionnaires de la Central Investment and Mortgage Company,	117 Camp	5,500
Frank H. Williams,	Patterson, La	100
Charles Godchaux,	avenue St Charles	100
Louis Arabella		100
Maurice Stern,	5115 Ave St Charles	100
Geo. A. Hero,	713 Ave Esplanade	25
Pearl Wight,	2504 rue Prytanée	100
Harry O. Penick,	7004 Ave St Charles	50
Sol Wexler,	1727 Ave Napoléon	100
Joseph Levy,	1904 rue Carondelet	25
Edwin U. Foster,	1401 ave Napoléon	20
Otho Elmer	1454 ave Louisiane	50
James B. Binnott,	1127 rue Sirène	50
Sigmund Odenheimer,	1257 rue Valmont	50
Adam Lorch,	333 ave Henry Clay	20
Thomas J. Byrnes,	2001 rue Annonciation	20
John Fitzpatrick,	2024 rue Canal	100
George Q. Whitney,	2233 ave St Charles	100
John E. Bouden, Jr,	1334 rue State	100
Charles De Lerno,	1122 rue Troisième	25
Michael A. Sporl,	720 Clouet	10
Charles A. Tessier,	1540 ave Peters	25
Patrick J. Maguire,	1617 rue Quatrième	25
Jonas H. Levy,	1847 rue Carondelet	25
Charles Godchaux et Sol Wexler, administrateurs, Nile Orléans		2,325

Sept Directeurs constitueront un quorum pour la transaction de n'importe quelle affaire. Le Conseil des Directeurs, à l'exception du premier Conseil nommé par cette charte, élira à la première réunion suivant son élection, de son propre nombre, par vote au scrutin, un président et au moins trois vice-présidents. Jusqu'au troisième lundi de janvier 1907, les messieurs dont les noms suivent seront les officiers de la corporation: Simon Weis, Président, et Pearl Wight Charles Godchaux et Frank H. Williams, Vice-Présidents. Ledit Conseil de Directeurs peut nommer de temps à autre tels comités, officiers, caissiers, commis, agents et autres employés qu'il croira nécessaires pour les intérêts et affaires de ladite corporation, et qui resteront en fonctions au gré du Conseil. Ledit conseil peut faire et établir, aussi bien que changer et amender n'importe laquelle et toutes les lois particulières, règles et réglements nécessaires et propres à la direction et à l'administration des intérêts et affaires de ladite corporation. Tous les pouvoirs incorporés de ladite corporation, tout par ceci investis audit Conseil de Directeurs pour être exercés par ledit Conseil ou par tels comités ou officiers qu'il pourrait nommer, à l'exception des pouvoirs spécialement réservés aux actionnaires par la loi et par cette charte. Le Caissier devant être nommé par le Conseil, sera le gardien du sceau de la corporation, sous telles restrictions que pourra déterminer le Conseil. Le sceau représentant une couronne de tiges de cannes à sucre entourant une balle de coton et les mots, "Central Trust & Savings Bank of New Orleans, La."

ARTICLE IX.

Le Conseil de Directeurs sera élu annuellement le troisième lundi de janvier, après l'exception le premier Conseil de Directeurs nommé par cette charte. Toutes les élections auront lieu par vote au scrutin au bureau de l'Association, sous la surveillance de trois commissaires, devant être nommés par le Conseil de Directeurs, avis de telles élections sera donné par publication, pas plus de quatorze et moins de dix jours avant l'élection, dans un ou plusieurs journaux publiés dans la ville de la Nouvelle Orléans. Chaque actionnaire aura droit à un vote par action du stock inscrit en son nom sur les livres de l'Association depuis vingt jours au moins avant l'élection, devant être déposé en personne ou par procuration écrite, et l'élection sera décidée par une majorité des votes.

Toute vacance parmi les Directeurs causée par décès, démission ou autre chose sera remplie par élection pour la balance du terme du Conseil par le reste des Directeurs. La corporation ne sera pas dissoute par défaut à l'élection des Directeurs à la date spécifiée, mais les Directeurs alors en fonctions resteront en place jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et qu'ils aient qualité, et ils feront tenir une nouvelle élection le plus tôt possible après qu'un avis à cet égard aura été publié comme il est ci-dessus.

ARTICLE X.

Dans quelque temps que cette corporation pourra être dissoute soit par limitation ou pour quelque autre raison ses affaires seront liquidées par trois actionnaires devant être désignés à une réunion générale qui sera convoquée par publication pendant trente jours dans un journal publié dans la ville de la Nouvelle-Orléans et l'élection sera déterminée par une majorité du stock retenu. Lesdits commissaires resteront en fonctions jusqu'à ce que les affaires de ladite corporation aient été complètement liquidées. En cas de mort de un ou plus desdits commissaires la vacance sera remplie par les commissaires qui y sont parmi les actionnaires.

ARTICLE XI.

Cette charte peut être modifiée, altérée ou changée, et ladite corporation peut être dissoute avec l'assentiment des deux tiers du montant du fonds capital à une réunion générale des actionnaires convoquée à cet effet, après qu'avis en aura été donné dans un ou plusieurs journaux publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans pendant trente jours avant ladite réunion et par avis écrit à chaque actionnaire et à lui expédié par la poste à sa dernière adresse postale connue.

Le fonds capital ou les actions de cette corporation peuvent être augmentés ou réduits conformément avec les lois de l'Etat de la Louisiane au sujet de l'augmentation, la réduction, la modification, les changements ou l'addition au fonds capital ou l'augmentation des actions de semblables corporations.

Ceci fait et passé en mon bureau dans la ville de la Nouvelle Orléans, en jour et à la date ci-dessus indiqués, en présence de MM. Wm Redmour et Hugh Tracey, témoins compétents, qui ont à ceci apposé leurs signatures avec ladites personnes présentes et moi, notaire, après lecture du tout.

(Signatures originales)

SIMON WEIS.

Pour les actionnaires de la Central Investment and Mtge. Co., Maurice Stern, Prés.

F. H. WILLIAMS,
CHARLES GODCHAUX,
MAURICE STERN,
GEO. A. HERO,
PEARL WIGHT,
H. O. PENICK,
SOL WEXLER,
JOS. LEVY,
E. O. FOSTER,
OTHO ELMER,
J. B. BINNOTT,
S. ODENHEIMER,
ADAM LORCH,
T. J. BYRNES,
JOHN FITZPATRICK,
GEORGE Q. WHITNEY,
J. E. BOUDEN, Jr,
SAM BLUM,
FERDINAND GUMBEL,
JULIAN M. SWOOP,
MICHAEL A. SPORL,
C. A. TESSIER,
CHAS DE LERNO,
LAWRENCE FABACHER.

Par Ces Certing:

GUS OERTLING,
JONAS H. LEVY,
CHAS GODCHAUX,
SOL WEXLER,
} Administrateurs.

Témoins:

WM REDMOUR,
H. TALUEY.

ALEXIS BRIAN,
Notaire.

Je, le soussigné Député Enregistreur des Hypothèques certifie par ceci que l'acte précité d'incorporation de la "Central Trust and Savings Bank" a été ce jour dûment enregistré au Bureau des Hypothèques de la Paroisse d'Orléans dans le livre No 842, à la page —

Nouvelle-Orléans, 20 novembre